

[Le Projet de territoire](#)

Un territoire en transition(s)

Crédit Julien Mota

En 2023, notre intercommunalité fête ses 30 ans, l'âge de la maturité

Il y a deux ans, nous avons souhaité engager une réflexion dépassant le cadre d'un mandat électoral pour relever la tête des affaires quotidiennes et de la crise sanitaire, et nous permettre de prendre du recul par rapport à un monde en évolution rapide et profonde.

L'incertitude des temps actuels, la vitesse des phénomènes sociaux et des changements environnementaux, la complexité des dossiers et la rapide évolution des cadres législatifs nous incitent à être prudents, mais également à oser.

Oser s'engager dans des transitions qui seront longues, comme nous l'avons fait il y a une quinzaine d'années déjà avec la transition énergétique, et dont nous récoltons les premiers fruits maintenant.

Oser faire le pari de l'esprit créatif et de l'innovation, technologique mais aussi sociale, économique, territoriale.

Oser investir dans l'avenir, monter des projets, inciter tous les acteurs à se mobiliser.

A échéance de dix ans, Roche aux Fées Communauté souhaite engager son territoire dans une politique exigeante de ménagement de son territoire, bien plus que de simple aménagement, ce qui signifie une manière innovante d'habiter et d'organiser le territoire, pour assurer son avenir et sa pérennité. La préservation des ressources, au nombre desquels on compte notamment les terres fertiles et l'eau, mais également l'enrayement des pertes en biodiversité et la nécessité d'une forte cohésion territoriale commandent d'agir avec raison et avec humilité. Un milieu de vie biologique et humain sauvegardé, avec une préservation de la richesse de ses interactions et dynamiques, constitue la plus forte assurance que le territoire de Roche aux Fées Communauté restera habitable pour de nombreuses générations encore, malgré le changement climatique et de possibles crises à venir.

Comme l'exprime l'universitaire nantaise Valérie Jousseume, reçue pour un exposé éclairant et apprécié lors du Forum du territoire du 8 octobre 2022,

« on aménage le monde comme on envisage la vie »

Le territoire de Roche aux Fées Communauté est un territoire vivant et innovant, qui bouge et qui ose. A nous de confirmer et d'amplifier cette réalité, en enracinant cette culture du ménagement du territoire comme philosophie d'action collective. C'est muni de cet état d'esprit que les élus engageront le territoire entier dans une grande transition, avec l'ensemble de ses acteurs et habitants.

C'est l'objet de notre Projet de territoire Horizon 2032.

Luc GALLARD
Président de Roche aux Fées Communauté

Crédit Patrick Merret

Le Projet de territoire

Retour sur le Forum du territoire

Qu'est-ce que le Projet de territoire ?

Socle, feuille de route, cadre de référence pour une action collective et volontaire, le Projet de territoire propose une stratégie globale pour le développement de Roche aux Fées Communauté dans les années à venir.

Parce que la force des communes passe aussi par la force du territoire, la Communauté de communes inscrit des politiques publiques au **service d'un développement maîtrisé**, en anticipant les

évolutions à venir.

Un projet de territoire est une démarche volontaire de la part d'une collectivité, qui n'est pas encadrée par la législation.

C'est une approche globale qui vise à aller plus loin que la compilation de projets ou d'approches sectorielles. C'est aussi une approche prospective indispensable pour imaginer un avenir commun, fixer des objectifs politiques en définissant et coordonnant les opérations à mener.

Le Projet de territoire est à envisager à une échelle large : il doit être considéré comme le projet de tous les acteurs du territoire de la Roche aux Fées (publics, privés, associatifs, citoyens...).

Les élus de Roche aux Fées Communauté portent cette démarche de projet pour le compte du territoire.

Pour Roche aux Fées Communauté, le Projet de territoire est un document qui constitue à la fois :

- **le socle fondateur de l'action de la puissance publique** dans toutes ses composantes (communes, intercommunalité, département, région, État),
- **la feuille de route politique** des élus communautaires,
- **un cadre de référence pour les agents territoriaux** de l'intercommunalité,
- **un vecteur d'ambition communiqué aux partenaires institutionnels et financeurs** (État, Département, Région...) qui demandent un tel engagement, notamment dans le cadre des politiques contractuelles de financement,
- **La matrice des multiples projets publics et privés** (habitants, entrepreneurs, investisseurs, collectifs, associations...).

Mais le Projet de territoire n'est pas qu'un simple document formel : cela doit être une dynamique vivante dont témoignera la gouvernance qui l'accompagnera. L'écoute des forces vives, l'accompagnement des porteurs de projets, le dialogue territorial continu entre communes et intercommunalité et la vitalité des délibérations démocratiques contribueront à l'enrichissement de ce Projet de territoire année après année.

Le Projet de territoire s'inscrit par ailleurs dans un contexte politique plus large et dans un cadre législatif et réglementaire. En particulier, les orientations du Projet de territoire de Roche aux Fées Communauté tiennent compte :

- **du Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire** (SRADDET) de la Région Bretagne,
- **du Schéma de cohérence territoriale** (SCoT) du Pays de Vitré,
- **de la Loi Climat & Résilience** (août 2021) qui donne un coup d'accélérateur aux logiques de sobriété foncière.

La stratégie du territoire

La stratégie du territoire se décline en 4 grandes orientations

- **Préservation des milieux et ressources et valorisation de l'agriculture ;**
- **Vitalité des centralités et mobilités décarbonées ;**
- **Territoire à énergie positive et économie responsable ;**
- **Solidarité et cohésion sociale.**

Leur nombre volontairement restreint démontre la volonté des élus du territoire d'agir avec force et sans dispersion, en priorisant. Ces orientations n'ont pas vocation à résumer l'ensemble du projet de territoire, mais à mettre en évidence ce qui est décisif pour construire l'avenir et avoir un effet levier (démultiplicateur).

Chaque orientation est composée de deux termes et constitue une dynamique en soi, la création d'un « couple de forces » qui porte l'ambition d'initier un cercle vertueux pour mettre en mouvement le territoire dans son ensemble.

Ces orientations stratégiques doivent permettre au territoire de Roche aux Fées Communauté de prendre un virage dans son modèle de développement et de s'engager dans les transitions nécessaires.

L'élaboration du Projet de territoire

Le Projet de territoire a été élaboré de manière interne aux services de Roche aux Fées Communauté, par les élus accompagnés de la mission Territoire, service d'ingénierie territoriale

Le processus d'élaboration a suivi les étapes suivantes :

- **Une note d'interpellation livrée par le Cerema** (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, établissement public au service des acteurs des territoires) en septembre 2021 ;
- **Un séminaire des élus du Bureau communautaire**, consacré aux enjeux majeurs, le 7 octobre 2021, à Coësmes, qui a permis d'établir une liste d'enjeux majeurs, qui s'imposent au territoire par leur échelle supérieure (nationale, continentale, planétaire) ;
- **Un séminaire interne regroupant les élus du Bureau communautaire et les responsables de service**, le 25 mars 2022, à Retiers, qui a conduit à faire la synthèse d'une formation suivie par les élus du Bureau à l'automne 2021 (« Piloter les transitions : comment l'élu peut agir »), à énoncer les enjeux territoriaux thématique par thématique et à travailler sur les orientations stratégiques;
- **Un séminaire ouvert à la totalité des élus municipaux du territoire**, consacré à la stratégie et aux actions, le 23 septembre 2022, à Coësmes, qui a permis de travailler le scénario stratégique souhaité et de faire un test de résilience à des crises potentielles ;
- **Une enquête en ligne destinée aux 256 élus municipaux du territoire**, du 8 août au 18 septembre 2022 ;
- **Une enquête (en ligne et formulaire papier) destinée aux habitants**, du 5 septembre au 12 octobre 2022 ;
- **Une journée événementielle et participative « Le Forum du territoire »** organisée à Janzé le 8 octobre 2022 comprenant un exposé liminaire d'une universitaire experte de la ruralité et des territoires péri-urbains, une table-ronde consacrée à la nouvelle économie et à la transition énergétique, ainsi qu'un forum ouvert citoyen abordant les thèmes des centralités, de l'agriculture et des mobilités.
- **Deux points d'étape en Conseil communautaire, les 27 septembre et 15 novembre 2022** pour présenter les enjeux et défis, puis le bilan de la participation ;
- **Une adoption en Conseil communautaire le 31 janvier 2023.**

À télécharger

Fichier

[projetterritoire-1-cadre-vf.pdf](#) (.pdf - 1.41 Mo)

Fichier

[projetterritoire-2-portrait-vf.pdf](#) (.pdf - 7.17 Mo)

Fichier

[projetterritoire-3-strategie-vf.pdf](#) (.pdf - 1.69 Mo)

Fichier

[projetterritoire-4-programme-vf.pdf](#) (.pdf - 1.16 Mo)

Fichier

[projetterritoire-5-participation-vf.pdf](#) (.pdf - 7.83 Mo)